



Maison des Forget à Saint-Irénée, Charlevoix

Récit de vie de Thérèse F. Casgrain

Idée originale du récit de vie : Stéphanie Dansereau

Rédaction : Jeanne Maranda, à partir du livre de Thérèse Casgrain Une femme chez les hommes, Montréal : Éditions du jour, 1971

Titre anglais : A woman in a man's world. McClelland & Stewart, Toronto, 1972.

Portrait personnel

À un journaliste qui lui demandait lors de sa nomination au Sénat Qu'est-ce que vous comptez accomplir en 9 mois au Sénat? Elle lui répondit : Jeune homme, vous seriez surpris d'apprendre ce qu'une femme peut faire en neuf mois ! (anecdote rapportée par madame Jeanne Sauvé). Je suis née à Montréal, le 10 juillet 1896 dans la belle maison de la rue Sherbrooke qui est devenue le Cercle universitaire. Je suis la deuxième de cinq enfants. Ma mère Blanche MacDonald était de descendance écossaise et française et mon père Rodolphe Forget, natif de Terrebonne, était d'une vieille souche française. J'ai eu une jeunesse heureuse, je dirais même dorée, entre le pensionnat des Dames du Sacré-Coeur du Sault-aux-Récollets et la grande maison familiale que mon père avait fait bâtir sur les hauteurs de Charlevoix, à St-Irénée, face au fleuve Saint-Laurent où je passais mes vacances.

Mon père, Rodolph Forget, est entré très jeune comme courtier chez son oncle, Louis-Joseph Forget, à Montréal et avec le temps, il fut à la tête de la plus importante maison de courtage au Canada. La fortune qu'il a amassée ne lui a jamais fait perdre de vue le bien-être de ses compatriotes moins privilégiés et on lui est encore reconnaissant pour son œuvre sociale et philanthropique dans la région de Charlevoix/Montmorency où il fut député fédéral pendant une quinzaine d'années.

On lui doit entre autres, une école à St-Irénée, une ferme modèle, le chemin de fer entre la Malbaie et St-Joachim en banlieue de Québec et surtout le magnifique manoir Richelieu de la Malbaie.

J'ai admiré mon père depuis mon plus jeune âge et c'est grâce à lui si j'ai eu envie d'aider ceux qui voulaient s'instruire. J'avais aussi comme modèle des femmes du milieu aisé tant anglophones que francophones qui se dévouaient au soin des pauvres et des malades.

Action féministe et sociale

« Le redressement des injustices dont les femmes sont victimes s'est imposé à moi comme un but nécessaire à atteindre » (p.21)

J'ai commencé ma longue bataille pour les droits des femmes en 1921. C'est à la suite de ma première intervention publique, alors que je remplaçais à pied levé devant les électeurs réunis à Baie Saint-Paul, mon mari malade qui brigait un deuxième mandat au sein du parti libéral fédéral, que Lady Drummond et madame Marie Gérin-Lajoie m'ont demandé de me joindre à elles pour faire la promotion de la femme.

Je savais que le droit de vote avait été accordé dès 1791 par l'Acte constitutionnel de Grande-Bretagne à toute personne possédant des qualifications foncières, incluant les femmes. Mais en 1843, une loi du Canada -Uni les en privait, geste qui a motivé la formation d'un groupe de femmes, la Montreal Suffragist Association qui a réussi en 1919, après maints efforts, à redonner aux Canadiennes leur droit de vote. Les femmes du Québec en furent exclues! Cela en était trop, cette fois, ce sont des femmes de langue française et de langue anglaise qui ont formé une association bilingue, le Comité provincial pour le suffrage féminin, et en février 1922, j'ai pris le train avec 400 femmes pour Québec afin de réclamer le droit de vote pour les Québécoises.

Une remarque du premier ministre Taschereau du Québec nous a stupéfiées : « Si jamais les femmes du Québec obtiennent le droit de vote, ce n'est pas moi qui le leur aurai donné! »

Cette tentative qui a échoué a été la première de 14 auxquelles ont participé mesdames Idola St -Jean et Marie Gérin-Lajoie. Nous avons fait face à un Parlement réfractaire à toute tentative de suffrage féminin, un Parlement qui comptait des députés qui n'ont pas ménagé leurs commentaires disgracieux. Même le clergé en 1922, y alla d'une lettre ouverte dans le journal Le Canada où on pouvait lire : « L'entrée des femmes en politique, le suffrage féminin seront pour notre province un malheur! »

Notre action ne ralliait pas toutes les femmes du Québec. Nombreuses étaient celles qui ne croyaient pas aux vertus du suffrage féminin et refusaient de déroger aux lois de l'Église et de leurs maris. Dans le cadre de mon émission radio, Femina, en collaboration avec La Presse et la station radio CKAC, j'ai soumis notre cause aux auditrices afin de les convaincre de l'importance de notre action. Après tout, il était clair que ce que nous désirions, c'était d'élever le niveau social en général et non pas de changer leur sphère d'action dans la vie.

C'est monsieur Adélard Godbout, premier ministre de la province qui a présenté le projet de loi 18, le 9 avril 1940, (voté avec 13 voix contre 5 en 3e lecture). Enfin le DROIT DE VOTE était accordé aux femmes du Québec. Vous imaginez notre joie et notre satisfaction quand la formule : LE ROI LE VEULT fut prononcée vers 16 heures, le 23 avril 1940, formule qui donnait l'assentiment royal indispensable à tout projet de loi à cette époque.

Mes activités en marge de l'obtention du droit de vote m'ont mise en contact avec d'autres problèmes reliés à la condition des femmes du Québec. J'avais noté que le gouvernement canadien, inspiré par la doctrine de la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), avait adopté des mesures sociales, entrées en vigueur en 1945, qui favorisaient la famille sous forme d'allocations familiales. Mais comble d'injustice, le Québec se voyait encore privé de cette manne parce que Duplessis, premier ministre de la province, voyait d'un mauvais œil le parti libéral fédéral devenir le bienfaiteur des familles québécoises.

De plus, le Code civil du Québec considérait les femmes mariées comme des mineures donc incapables de gérer les finances familiales! Cette réaction m'a profondément déçue et j'en parlai au ministre de la Justice, monsieur Saint-Laurent qui m'encouragea à mettre sur pied un comité et en dépit des vives résistances de la part d'influents membres de la société, j'ai convaincu Mackenzie King, premier ministre du Canada, d'accorder en août 1945 le paiement des ALLOCATIONS FAMILIALES aux Québécoises, un mois après l'avoir accordé aux Canadiennes.

Dès 1922, j'avais été élue présidente de la Ligue des droits de la femme dont l'action s'étendait à tous les domaines, familial, légal, social. J'avais fondé en 1926 la Ligue de la jeunesse féminine, calquée sur le modèle américain, un groupe de femmes qui était voué à soulager la misère des moins fortunés.

Quand Pierre E. Trudeau, Jacques Hébert et Gérard Pelletier ont fondé en 1960 la Ligue des droits de l'homme, j'ai accepté avec plaisir la présidence parce que j'y ai trouvé une volonté de continuer l'œuvre que j'avais commencée dans la Ligue des droits de la femme (1929). J'y suis restée de 1966 à 1970, et j'ai été de toutes les réformes engagées par ce groupe qui changea de nom pour s'appeler la Ligue des droits et des libertés.

C'est en 1966 que j'ai vu la nécessité de regrouper les associations et groupes de femmes du Québec sous une même bannière et avec des femmes de Montréal, j'ai fondé la Fédération des femmes du Québec.

Action politique

« J'ai toujours cherché querelle à tout le monde, je suppose que c'est cela qui m'a gardée en forme ».

Ma vie comme épouse de Pierre Casgrain, député libéral fédéral, m'a mise sur la piste de la politique active. J'ai prononcé une conférence à la Société d'études et de conférences en 1942 qui n'a pas plu au journal de Trois-Rivières, Le Bien public, qui a publié un article dans lequel il me demandait de ne pas persister dans ma carrière dangereuse de donneuse de directions! Passant outre, je me suis présentée envers et contre tous comme députée dans Charlevoix, région qui avait le souvenir de mon père encore bien présent. Je fus battue et je dus me rendre à l'évidence, on ne voulait pas de femmes au Parlement.

Le hasard a voulu que je rencontre le leader du CCF, monsieur Woodsworth. J'étais d'accord avec les mesures de son parti qui visaient le bien-être des Canadiens et surtout qui assuraient la protection des droits des minorités, j'ai donc décidé de changer d'allégeance et j'adhérai à son parti. J'ai tenté de me faire élire comme députée, mais là encore je fus battue, huit fois de suite! Mais en revanche, on m'a nommée à un des postes de vice-président du CCF fédéral et en 1955, je fus élue présidente de l'aile québécoise. Nous avons changé le nom pour le Parti social démocratique qui depuis s'est appelé le Nouveau parti démocratique (NPD).

Et un beau soir de septembre, j'ai reçu un appel de monsieur Pierre E. Trudeau, alors premier ministre du Canada, qui me proposait de devenir membre du Sénat. Moi, une Sénatrice ? Inutile de vous dire que j'en fus flattée, j'entrevois déjà l'avantage de parler à un auditoire plus vaste et de continuer mon travail sur les questions qui me tenaient à cœur. Hélas, mon séjour à la Chambre haute fut de courte durée. J'atteignis l'âge de la retraite obligée et j'ai dû me retirer en 1971 après seulement neuf mois d'activités. Je suis fière d'avoir fait avancer la cause des femmes, surtout en JUSTICE SOCIALE, mais me pardonnera-t-on jamais mon acquiescement aux mesures de guerre de monsieur Trudeau en octobre 1970? J'étais persuadée que son geste était courageux et que je me devais de l'approuver.

Action pacifiste

En 1960, les relations entre les Américains et les Russes se sont envenimées et de nouveau les tensions de la Guerre froide avec menace d'un conflit nucléaire sont dans l'air. Il fallait agir et cette fois, c'est avec une Ontarienne, madame Tucker, présidente du Voice of Women, que j'ai créé une section québécoise de son mouvement pour la paix. Je fus élue présidente de la nouvelle association, La voix des femmes, et notre première action fut de mobiliser en mai 1961 un groupe de 400 femmes qui sont montées à bord du train pour la paix en direction d'Ottawa pour présenter au premier ministre John Diefenbaker un mémoire plaidant pour la paix. En mai 1962, je me suis jointe à une déléguée de la Womans Strike for Peace des ÉU et nous sommes allées porter notre message de paix et de désarmement dans les pays d'Europe et d'Asie. De plus, j'ai eu l'honneur d'être déléguée auprès du pape Jean XXIII pour le féliciter pour son encyclique Pacem in terris. Au nom de La voix des femmes, j'ai approché monsieur Pearson, premier ministre du Canada, afin de le dissuader d'accepter les armes nucléaires sur le territoire canadien. Je suis allée jusqu'au Secrétaire général de l'OTAN à Paris pour lui présenter une pétition contre la prolifération des armes nucléaires.

Note :

Madame Thérèse F. Casgrain est décédée dans son sommeil le 3 novembre 1981. On peut rappeler qu'elle considérait que la plus belle réussite de sa carrière fut ses quatre enfants et ses dix-sept petits-enfants.